

Serge Dufoulon, sociologue et anthropologue enseigne la sociologie des religions à l'Université "Grenoble Université Alpes".



**Comment qualifieriez-vous ces mouvements religieux traditionalistes, voire intégristes ?**

Depuis des années, les sociologues et les historiens des religions observent un retour du religieux. Ce réveil des paroissiens et des cultes, cette recherche de traditions ont des significations très précises : les gens sont en quête de sens et pour cela, ils préfèrent un repli identitaire qu'une ouverture vers l'inconnu qui peut apparaître menaçant voire déstabilisant. L'Eglise Catholique a énormément évolué et certains catholiques n'ont pas accepté ces changements. Dans toutes les églises, catholiques, mais aussi protestantes, musulmanes, hébraïques, orthodoxes, on assiste à des mouvements de retour à la tradition. A ces croyants, la modernité ne convient pas du tout. Plus la modernité se développe, notamment sur les sujets les plus intimes ou tabous telle que la relation au corps, à la procréation, à la mort, etc., plus le souhait de revenir à la tradition, à des formes connues par eux, par leurs familles se manifeste. Contrairement aux idées reçues, les traditionalistes de toutes religions ne sont pas en dehors du monde car au fond, il n'y a pas une nécessité absolue d'aller vers une modernité mal comprise et mal vécue ! En tous cas pas à marche forcée. Disons simplement que ces mouvements nous interrogent sur le sens du progrès, sur l'éthique et les piliers de nos sociétés, sur les formes de solidarité que nous développons, sur la place de la famille, des parents et des enfants, sur l'éducation que nous donnons à nos enfants, etc. On ne peut pas dire que ce soit des questions légères et sans conséquences, et en ce sens, peut-être que les réponses des gouvernants ne sont pas satisfaisantes ou suffisamment claires pour les gens qui ont des convictions religieuses fortes.

**Mais quand ces mouvements culturels manifestent par exemple contre l'IVG, contre le mariage pour tous en dépit des lois existantes ?**

C'est leur droit ! Ces gens qui manifestent voudraient voir la loi modifiée et ils expriment leur désaccord. Les citoyens ont le droit de manifester et l'espace public est le lieu où s'expriment en permanence les désaccords et des rapports de force. Un grand nombre de conflits et de désaccords ces dernières années sont liés à l'occupation

physique ou symbolique de l'espace public. Il s'agirait de rendre visible les cultes, les religions, les idéaux, les positions politiques dans l'espace public quand celui-ci est défini comme un espace laïc quasi uniforme, administratif qui n'admet pas les manifestations de la diversité (signes religieux). Face à l'incompréhension mutuelle qui sépare les groupes sociaux-religieux, la réaction peut être démesurée et totalitaire. C'est pour cela qu'il faut se garder de toute réaction émotionnelle. Les lois de la République votées par des élus disent la façon de vivre ensemble et de partager l'espace public et en ce sens aucun citoyen quelle que soit sa religion ne doit être stigmatisé. Mais nous avons le devoir de dire que nous ne sommes pas d'accord avec les uns ou les autres, tant qu'il n'y a pas d'acte de violence et qu'il n'y a pas de propos appelant à la discrimination, au racisme, au sexisme, à la guerre civile ou autre propos condamnables par la loi car la démocratie demande de respecter leur liberté de parole.

**Mais ces manifestations dégènèrent régulièrement...**

En cas de violences et de trouble à l'ordre public, comme d'ailleurs de propos contraires à la loi, c'est aux pouvoirs publics d'y répondre et à la justice. La liberté de parole et d'agir est garantie par la loi. La loi elle faite pour ça. Il faut faire confiance aux institutions. L'exemple récent du conseiller municipal à Fontaine qui a tenu des propos anti-Roms en est une illustration. Il a été condamné par la justice. Cependant, je vous accorde que cette justice est bien souffrante de manque de moyens ce qui freine sa réactivité et de l'application du volet éducatif de toute sanction et non pas seulement du volet répressif.

**Mais il a été condamné parce que la ville de Fontaine avait porté plainte !**

Oui et c'est pour cela qu'il faut porter plainte chaque fois que nécessaire. Chaque citoyen a le devoir et le droit de porter plainte. Ouvrir l'œil sur ce qui se passe et rester vigilant. Ne pas laisser passer ce qui seraient des paroles ou des actes délictueux. Mais je le répète, il faut aussi que la justice ait les moyens de se rendre :

qu'on n'ait pas à attendre deux ans ou plus pour qu'un jugement soit rendu. Là encore c'est au gouvernement de s'assurer que notre justice ait des moyens et fonctionne correctement c'est un des éléments forts de notre démocratie.

**Quand même certains propos tenus aujourd'hui par des associations culturelles intégristes ou des partis politiques extrémistes font froid dans le dos...**

Certainement, et il faut les combattre afin qu'ils ne deviennent pas les propos et les actes de la majorité. La montée des mouvements totalitaires, des nationalismes et de l'obscurantisme a des origines sociales, économiques, culturelles et est bien souvent le signe de la faillite de la démocratie et de l'Etat. Il faut combattre ces idées sans ostraciser ces gens, accepter

de débattre avec eux et redonner à nos institutions, notamment l'éducation à l'école, au collège, au lycée et à la justice la place qu'elles doivent occuper. Eduquer les futurs citoyens à la défense de l'altérité et au respect de l'autre. La France se caractérise par son projet politique et son contrat social qui permet l'accueil de ceux qui veulent participer à ses ambitions sans discriminations. Je pense aussi qu'aujourd'hui il faut un débat citoyen plus intense, pour savoir jusqu'où on peut aller dans le pluralisme, le progrès, l'éducation, l'économique, etc. Une véritable mobilisation est nécessaire, des débats qui devraient pouvoir être organisés dans les associations, les conseils municipaux, sur les campus, avec les parents d'élèves. Et clairement ces débats sont aujourd'hui insuffisants, voire confisqués...

en bref

**Débat d'orientations budgétaires 2018 au conseil municipal du 29 janvier**



Attendues par les Meylanais, le budget 2017 ayant été la raison de la scission au sein de la majorité, les grandes lignes du futur budget 2018 s'inscrivent pourtant dans la droite ligne du budget précédent.

On a beau chercher, vraiment rien de neuf ! Le projet de regroupement des crèches à l'école des Buclos refait surface, les constructions vont continuer sur les zones denses (!), le déploiement de la vidéo-protection va se poursuivre, la commune persiste à contribuer au minimum pour l'aide au logement social... Et pour le refrain de la chanson, c'est toujours le même, la métropolisation lèse financièrement Meylan. Meylan a d'ailleurs été la seule des 49 communes de la Metro à ne pas approuver le rapport sur les transferts de charges entre les communes et la Metro suite au transfert de compétences.

**Démographie : pas d'embellie**



17 758 habitants au 1er janvier 2018, c'est le chiffre communiqué par l'INSEE, au lieu de 17 799 en 2017.

La population de Meylan, malgré le développement galopant de programmes immobiliers ces dernières années, ne cesse de baisser. C'est le signe de l'échec de la politique d'urbanisme de la droite depuis plus de dix ans. Trop cher, pas assez de logements sociaux, les familles peinent à s'installer sur la commune.

1, imp des Saraméjous  
38240 Meylan  
ISSN 1243-7530  
[www.meydia.org](http://www.meydia.org)

Directeur de la publication :  
Philippe Schaar

**Soutenez MeyDIA**

- Je fais un don pour soutenir la parution du journal de MeyDIA
- J'adhère à MeyDIA : jeune ou chômeur 5€, Individuel 24€, Couple 38€

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Chèque à l'ordre de MeyDIA à envoyer à A. Rousseau, 18 chemin des Buisses 38240 Meylan

Suite page centrale

# meydia

journal de Meylan Démocratie association politique de gauche

>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet [www.meydia.org](http://www.meydia.org)

## Journal de MeyDIA dix-neuf années de parution !



**V**ous avez entre vos mains le centième numéro du journal de notre association.

Le premier numéro est paru en juin 1989 financé par les cotisations des adhérents et distribué par ces mêmes adhérents et sympathisants dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. C'est toujours le cas. Si la forme et le fond ont évolué au fil des années, l'objectif de notre journal est resté le même : informer les Meylanais sur la vie de la commune et de l'agglomération afin de les inviter à une participation plus active à la vie locale et leur permettre de s'impliquer dans le fonctionnement de la commune.

Dans chaque numéro nous essayons de vous présenter les dossiers communaux et leurs enjeux, sans langue de bois et sans prise de position partisane, mais fidèles à nos valeurs qui

sont celles d'une gauche sociale et écologiste.

Vous découvrirez dans ce numéro un dossier sur la future église de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X sur notre commune et nos interrogations et nos craintes quant à cette construction.

Si j'en crois la présentation du rapport lors du débat d'orientations budgétaires 2018 au dernier conseil municipal, ce début d'année ne devrait pas amener de grands changements dans la politique municipale du nouveau maire. Une politique que je pourrais résumer ainsi : peu de projets, peu d'ambition...

Continuez à être nombreux à lire notre journal et à le soutenir. Bonne lecture !

Philippe Schaar  
Président



